Avenant pour memoire

Par Brelle2022

Je suis en train de faire construire ma maison. Suite à une erreur de côte sur le pignon droit, mon constructeur et moi avons décidé que feci sera compensé par l'aménagement des combles et la construction du mur de clôture. Tout est détaillé dans le protocole. Il m'a été conseiller de demander également au constructeur un avenant à 0? reprenant la liste des travaux à effectuer consignés dans le protocole d'accord avec leurs prix et une remise du même montant.
Le constructeur a validé toutes mes demandes mais m'a envoyé un avenant au contrat ccmi reprenant "pour mémoire " les travaux à effectuer dans le cadre de cette compensation et aucun prix n'y est mentionné.

Je souhaiterais donc savoir ce qu'est un avenant pour mémoire et si je peux accepter ce dernier en l'état.

Je vous remercie par avance car je ne trouve rien sur Google de source sûre.

Cordialement,

Par ESP

Bonjour
Je ne vois pas très bien où se situe votre problème ?

Cet avenant a bien été rédigé après accord entre vous ?
Sachant qu'un avenant pour mémoire modifie le contenu du contrat sans en modifier le prix, si les travaux décrit sont ceux prévus, il ne devrait pas y avoir de problème !

Par Brelle2022

Bonjour,

Oui cet avenant comprend bien les travaux convenus. Je voulais juste m'assurer que l'expression "avenant pour memoire" correspond bien à vun avenant à 0?.

Merci pour votre réponse.

Je peux donc signer